

FOCUS QUALITE

ERGOT des CÉRÉALES

! La présence d'ergot sur de nombreux lots de blé tendre, blé dur, orge, seigle ... est extrêmement préoccupante. !

➤ Qu'est-ce que l'Ergot ?

Ce champignon parasite est un **poison violent (alcaloïdes), pouvant provoquer de très graves intoxications alimentaires**. Issu des graminées sauvages qui en sont porteuses (adventices et bords de champs), il se développe sur l'épi et est récolté en même temps que le grain.

Son élimination après récolte est très difficile, voire impossible selon sa taille.



Ergot (ou sclérote) sur épi



Grains d'ergot (taille variable)

➤ La réglementation

La teneur maximale autorisée en **sclérotés** est de **0.2 g/kg** (environ 1 sclérote maximum par kg de grains) pour les céréales **en alimentation humaine**.

Le taux maximum autorisé d'**alcaloïdes** est quant à lui limité réglementairement à une valeur très faible de 100 µg/kg, soit **0.00001 % maximum**. Cette valeur devrait encore diminuer en 2028.

En **alimentation animale**, la teneur maximale recommandée en sclérotés est de 1g/kg.

Tout dépassement important en sclérotés d'ergot que nous constaterions à la réception d'une benne, est susceptible d'entraîner un déclassement en méthanisation. En effet, nous pouvons éliminer en partie les sclérotés mais pas les alcaloïdes.

D'où la nécessité, de redoubler de vigilance dans vos pratiques culturales pour ne pas en arriver à de telles situations.

➤ Moyens de lutte contre l'ergot :

1. Inspecter le champ avant la récolte et moissonner séparément les zones infestées et si possible plus tardivement pour favoriser la chute naturelle des sclérotés au sol,
2. Nettoyer soigneusement les cellules de stockage avant remplissage,
3. Stocker / livrer séparément les lots contaminés, c'est-à-dire dès que l'ergot est visible.
4. Eviter d'implanter une céréale dans une parcelle qui a été contaminée,
5. Absence d'inoculum dans les semences : ne semer que des semences certifiées ou issues de lots indemnes d'ergot,
6. Avant l'implantation de la culture suivante, faire un labour profond pour enfouir les sclérotés,
7. Soigner le désherbage anti-graminée et le fauchage des bordures de champ « réservoirs » à graminées adventices.

Pour toute question complémentaire sur ce problème nuisant gravement à la qualité et au prix des céréales livrées, n'hésitez pas à interroger nos équipes.

Christophe POURNIN Responsable Qualité et Métier du Grain

Retrouver l'ensemble des supports documentaires à ce sujet sur notre site internet www.andrevillemont.com